

# THÉZY-GLIMONT

Le Nénuphar de Thézy

3, rue de l'Eglise - Mairie de Thézy Glimont - THEZY GLIMONT

Tél.: 06-35-44-96-81 (tel:06-35-44-96-81) - Fax: 06-35-44-96-81 - Email: fredlouna0701@icloud.com (mailto:fredlouna0701@icloud.com)

**Fiche AAPPMA** 



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocitaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

#### **Parcours**

Etangs: 3.5 hectares

- Etang communal
- Etang de Glimont
- Etang des Hailles

## Membres du bureau

#### Président

FOURNIER Freddy

## Vice-Président

**BÉNICOURT Nicolas** 

#### Trésorier

**FOURNIER Renald** 

#### Secrétaire

**FOURNIER Virginie** 

## Types de pêche pratiqués

Pêche aux blancs

➡Pêche aux carnassiers

靐 Pêche à la carpe de jour

🕿 Pêche à la carpe de nuit

## **Services**

Ponton personne mobilité réduite

Aire de pique-nique

Document non contractuel - Edité le 08/11/2025

### **Présentation**

L'association "Le Nénuphar de Thézy" vous propose de pêcher dans plusieurs étangs ainsi que dans l'Avre (domaine public), rivière de seconde catégorie.

Vous pourrez y pratiquer la pêche aux blancs, la pêche aux carnassiers ainsi que la pêche à la carpe.

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.

## **Tarifs**

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	112.00€	89.00€	27.00€	41.00€	7.00€	18.70€	36.00€
OPTIONS							
Timbre urne	-	40.00€	gratuit	gratuit	gratuit		gratuit

<sup>\*</sup> Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

## **Dépositaires**

Tabac du Moulin - Mr Stéphane MEULIN - 48, Rue de la République - 80110 MOREUIL - 06-08-64-54-06 Terres & Eaux - 20, Avenue Philéas Fogg - Pôle Jules Verne - ZAC de la Croix de Fer - 80440 BOVES - 03-22-95-95-41

## Réglement

## Sont interdits:

- La pêche et amorçage en bateau
- Les nuisances sonores
- Les feux à même le sol
- -Les chiens en divagation